RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 18 septembre 2026

AGIR CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS

L'académie de La Réunion confirme avoir procédé hier, jeudi 17 septembre 2026, à la suspension d'un professeur des écoles mis en examen ce jour et incarcéré pour des faits de viol et d'atteintes sexuelles sur mineures de moins de 15 ans par personne ayant autorité.

Une mesure de remplacement de l'enseignant a été mise en œuvre dès ce matin.

Une cellule d'écoute et de soutien psychologique est déployée au sein de l'école concernée pour accompagner les élèves, les parents et l'équipe éducative à compter de lundi matin et sera maintenue pendant tout le temps nécessaire.

Le recteur de région académique, Rostane Mehdi, tient à exprimer son indignation devant ce comportement inacceptable et sa compassion pour les jeunes victimes et leurs familles. Il assure la communauté éducative de son plein soutien et rappelle sa détermination totale à garantir la sécurité et le bien-être des enfants accueillis dans les écoles et établissements scolaires de l'académie.

Aucune autre déclaration ne pourra être faite par le rectorat le temps de l'enquête judiciaire.

Contact presse
Service communication du rectorat

Tél : 0692 42 42 68
Mél : ce.communication@ac-reunion.fr

24 avenue Georges Brassens
CS 71003
97743 Saint-Denis Cedex 9